

Bayonne, le 10 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉDUIRE LES DÉCHETS : RÉORGANISATION DE LA COLLECTE À HÉLETTE, IRISSARRY ET SUHESCUN

À compter du 17 février 2020, la collecte des déchets est réorganisée à Hélette, Irissarry, Suhescun. Objectif : réduire la production de déchets.

La collecte des déchets des communes d'Hélette, Irissarry, Suhescun est réorganisée à compter du 17 février 2020. Cette réorganisation, assortie d'une campagne de sensibilisation des habitants, vise à réduire la quantité des déchets non recyclables à enfouir, à augmenter les pratiques de tri et la fréquentation des déchèteries et à valoriser les déchets par le compostage, le recyclage ou la réutilisation.

Les usagers bénéficient désormais de :

- Nouveaux conteneurs pour les ordures ménagères (déchets qui ne se recyclent pas)
- Nouveaux conteneurs pour le verre
- Bacs jaunes pour les emballages recyclables et les papiers
- Collecteurs de piles usagées
- Plusieurs bornes pour le textile sont réparties sur le territoire

À Hélette, 4 points de collecte regroupent la collecte des ordures ménagères (déchets qui ne se recyclent pas) et le tri (verre, emballages recyclables, papiers et piles). À Irissarry et Suhescun, la collecte des ordures ménagères, du verre et des piles sont regroupés en 6 points pour Irissarry et 1 pour Suhescun et des bacs jaunes sont disponibles dans tous les quartiers.

Tous les autres déchets doivent être apportés en déchèterie (gratuit pour les particuliers) :

| | |
|-----------|---|
| Brisous | Lundi : 15h-19h Mercredi : 15h-19h Vendredi : 10h-12h30 et 15h-19h Samedi : 10h-12h30 et 14h-18h |
| Hélette | Mardi : 16h-19h Jeudi : 16h-19h Samedi : 10h-12h et 13h-17h |
| Larceveau | Mercredi : 9h-12h Samedi : 9h-12h et 15h-19h |

Réduire ses déchets, mode d'emploi

Des réunions d'information ont été organisées dans chaque commune depuis décembre pour sensibiliser les habitants à la réduction des déchets. Un guide des bonnes pratiques a également été distribué. Les usagers ont pu recevoir deux badges par foyer ou structure (entreprise, gîte, commerce...) permettant d'ouvrir les conteneurs dédiés aux ordures ménagères. Deux clés sont également distribuées pour ouvrir

les bacs jaunes afin d'y déposer les emballages recyclables et les papiers.
Pour ceux qui n'ont pas assisté aux réunions, les badges restent disponibles dans chaque mairie. À noter, l'accès aux conteneurs pour le verre, le textile et les piles se fait sans badge.

+ d'infos

www.communaute-paysbasque.fr

Pour tout info liée au tri ou au compostage : www.biltagarbi.com

| |
|---|
| <p>Contact presse : Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68 b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr</p> |
|---|